

[Text]

come to similar conclusions about what works and what does not.

The Auditor General has made many positive statements about the management of EIC. He has taken note of the steps taken to improve financial administration, to establish an internal control section, a planning and accountability process and an integrated management information system. Specific references can be found in paragraphs 14.95, 14.100, 14.103, 14.105, 14.120, 14.123, 14.125, 14.126 of his 1987 report.

The CJS is an efficient and effective labour market strategy. It is worth noting that other countries find it profitable to take a close look at Canada's programs which are considered models of effective labour market interventions. In the United States, for example, the Department of Labour patterned its new industrial adjustment program, which is being tested in six states, on our highly successful Industrial Adjustment Service.

Adjustments will continue to be made to find what works best. This is possible because of the flexibility that was designed into CJS from the beginning. Local managers now can tailor the programming mix to suit local conditions. They can see for themselves what works and what does not. In this regard, they benefit from the advice of Local Advisory Councils which include representation from all sectors of their communities.

And change does not end here. Through the Innovations Program EIC is testing many completely new approaches. For example, there is an experiment with a sectoral approach to labour market adjustment through a major innovations contract with the Canadian Steel Trades and Employment Congress. The steel sector will be managing its own adjustment under this contract and EIC will be watching intently to see what kinds of solutions they find to the labour adjustment challenges facing the steel industry.

There are other examples. Through labour market analysis and feedback the need for tools to help recently laid off workers was identified and a continuing employment option was developed. With our provincial and territorial partners, we are expanding the program to increase the employability of social assistance recipients. We will ensure that Canada has the labour adjustment measures necessary to maximize the benefits of the Canada-U.S. Free Trade Agreement. The Advisory Council on Adjustment is currently investigating the adequacy of existing adjustment programming.

[Translation]

l'emploi (CLÉ) qui ne donnaient pas de bons résultats. EIC et le Vérificateur général étaient arrivés à des conclusions analogues à propos de ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Le Vérificateur général a formulé de nombreuses observations favorables au sujet de la direction d'EIC. Il a constaté que des mesures avaient été prises pour améliorer l'administration financière, pour établir un directeur de contrôle interne, un processus de planification et d'obligation de rendre compte, en plus d'un système intégré d'information de gestion. Des mentions particulières se trouvent dans les paragraphes 14.95, 14.100, 14.103, 14.105, 14.120, 14.123, 14.125, 14.126 de son Rapport de 1987.

La Planification de l'emploi représente une stratégie relative au marché du travail efficace et efficiente. Il y a lieu de souligner que d'autres pays ont jugé intéressant d'examiner de près les programmes du Canada qu'ils tiennent pour des modèles d'intervention efficace sur le marché du travail. Aux États-Unis par exemple, le *Department of Labour* a récemment mis à l'essai dans six États un programme s'inspirant de notre Service d'aide à l'adaptation de l'industrie qui a une excellente performance.

On continuera à effectuer des modifications afin de trouver les éléments les plus utiles, ce qui est possible grâce à la souplesse inhérente à la Planification de l'emploi. Les gestionnaires locaux peuvent maintenant composer avec les programmes de façon que ces derniers soient adaptés à la situation locale. Ils ont bien placés pour voir ce qui convient et ce qui ne convient pas. À cet égard, ils bénéficient des avis des Conseils consultatifs locaux composés de représentants de tous les secteurs de la collectivité.

Et les changements de s'arrêtent pas là. Dans le cadre du Programme national d'aide à l'innovation, EIC met à l'essai de nouvelles approches entièrement nouvelles. Par exemple, dans le cadre d'un contrat important passé avec le Conseil canadien du commerce et de l'emploi dans la sidérurgie aux termes de ce programme pour l'adaptation du marché du travail, on met à l'épreuve une approche sectorielle. La sidérurgie gèrera sa propre adaptation en vertu de ce contrat, et EIC examinera de près les genres de solutions adoptées en réponse aux difficultés en matière d'adaptation de la main-d'oeuvre qu'éprouve cette industrie.

Il existe d'autres exemples. L'analyse du marché du travail et les observations formulées ont révélé la nécessité de mettre au point des outils pour aider les travailleurs récemment licenciés, et une option, Emploi continu, a été élaborée. En collaborant avec ses partenaires provinciaux et territoriaux, EIC élargit le programme visant à accroître l'employabilité des bénéficiaires d'aide sociale. Nous veillerons à ce que le Canada dispose des mécanismes d'aide à l'adaptation de la main-d'oeuvre nécessaires pour maximiser les retombées de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. À ce